



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/ENERGY/47  
7 mars 2002

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE  
Onzième session, 21-22 novembre 2001

**RAPPORT**

**I. PARTICIPATION**

1. Le Comité de l'énergie durable a tenu sa onzième session les 21 et 22 novembre 2001, avec la participation de 185 représentants des États membres suivants: Albanie, Allemagne, Autriche, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Croatie, Danemark, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Monaco, Norvège, Pologne, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Tadjikistan, Turquie, Ukraine, et Yougoslavie. Étaient également présents des représentants de la Communauté européenne. Un représentant de la Chine a participé à la session en application du paragraphe 11 du mandat de la Commission.
2. Le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DAES), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la Banque mondiale (BIRD) étaient également représentés.
3. Les organisations intergouvernementales et non gouvernementales ci-après étaient aussi représentées: Agence internationale de l'énergie (AIE), Conseil mondial de l'énergie (CME), World Coal Institute (WCI), World Petroleum Congress (WPC), Comité inter-États de l'Union économique de la Communauté d'États indépendants (CEI), Communauté inter-États eurasiatique du charbon et des métaux de la CEI, Conseil de l'énergie électrique de la CEI, Comité international de pétrographie des charbons (ICCP), Comité européen des combustibles solides (CECSO), World Petroleum Congress et Society of Petroleum Engineers (WPC/SPE).

## II. OUVERTURE DE LA SESSION

4. Le Secrétaire exécutif par intérim a ouvert la session en rappelant les principaux faits d'ordre économique et politique intervenus au cours de l'année passée et en soulignant à cet égard les changements importants relevés dans le domaine de l'énergie. Il a fait observer que la récente Déclaration ministérielle CEE-ONU sur le Sommet mondial pour le développement durable et les résultats de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Marrakech (Maroc) avaient montré l'importance du développement énergétique durable dans la région de la CEE. Le Directeur de la Division de l'énergie durable a souhaité la bienvenue aux délégations en faisant remarquer que les travaux de la présente session étaient inspirés par la Déclaration du Forum de haut niveau sur l'énergie durable dans un marché compétitif, adoptée par le Comité à sa dixième session en novembre 2000. Il a expliqué que trois questions du plus grand intérêt pour les États membres seraient examinées de façon approfondie au cours de la session: la sécurité énergétique et la libéralisation de l'énergie, la réforme du prix de l'énergie et les indicateurs énergétiques qui pouvaient être utilisés pour évaluer les progrès obtenus dans la mise en place effective d'un secteur énergétique durable dans la région.

## III. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1 de l'ordre du jour)

Documentation: ECE/ENERGY/46

5. L'ordre du jour a été adopté.

## IV. BUREAU DE LA RÉUNION (Point 2 de l'ordre du jour)

6. Les membres élus du bureau étaient les suivants: Président: M. Henri Blanc (France); Vice-Présidents: M. Bruno Zluwa (Autriche); M. Boris Varnavskiy (Fédération de Russie); M<sup>me</sup> Emine Aybar (Turquie); M. Trace Cerepnalkovski (ex-République yougoslave de Macédoine) et M. Miles Greenbaum (États-Unis d'Amérique).

## V. QUESTIONS DÉCOULANT DE LA CINQUANTE-SIXIÈME SESSION DE LA COMMISSION RELATIVES À L'ÉNERGIE

(Point 3 de l'ordre du jour)

Documentation: E/2001/37-E/ECE/1387; ENERGY/2001/1

7. Le Directeur de la Division de l'énergie durable a informé le Comité des questions découlant de la cinquante-sixième session de la Commission qui intéressaient le Comité, en faisant observer que la coordination des activités de la CEE-ONU avait été améliorée grâce à la création d'un comité directeur se composant du Bureau de la Commission, des présidents des organes subsidiaires principaux et des directeurs de division. Le Comité directeur de la CEE-ONU avait passé en revue les activités de coopération intersectorielle et d'assistance technique menées dans le cadre des programmes de travail des organes subsidiaires principaux et avait mis en évidence de grandes possibilités de coopération entre le Comité de l'énergie durable, le Comité des politiques de l'environnement et, dans une certaine mesure, le Comité des transports intérieurs et le Comité du bois. Il a indiqué que plus de 60 % des ressources dont disposait le Comité de l'énergie durable provenaient de sources extrabudgétaires qui étaient en

grande partie consacrées à des activités d'assistance technique. Il a fait observer que, malgré ces ressources, l'insuffisance de fonctionnaires émergeant au budget ordinaire dans la Division de l'énergie durable était le principal obstacle au maintien d'un taux d'exécution approprié et généralement acceptable pour les projets du Comité. Le Directeur de la Division a émis le souhait que le Comité directeur de la CEE-ONU examine soigneusement la question pour faire en sorte qu'un appui soit apporté aux activités de coopération intersectorielle et au programme de travail du Comité de l'énergie durable.

**VI. ACTIVITÉS NORMATIVES DANS L'OPTIQUE D'UNE MISE EN VALEUR  
ET D'UNE UTILISATION DURABLES DE L'ÉNERGIE**  
(Point 4 de l'ordre du jour)

- a) Classification-cadre internationale des Nations Unies pour les réserves/ressources: combustibles solides et produits minéraux

Documentation: ENERGY/2001/10; ENERGY/2001/11; ENERGY/2001/12. Note: Tous les documents de l'ONU concernant le Comité de l'énergie durable sont disponibles en anglais, français et russe sur le site Web de la CEE-ONU [www.unece.org/energy](http://www.unece.org/energy).

8. Le Comité a été informé de l'état d'avancement de la Classification-cadre internationale des Nations Unies pour les réserves/ressources par M. Dietmar Kelter, Président de l'Équipe spéciale chargée de l'application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les réserves/ressources. M. Kelter a fait observer que depuis 1997, conformément à la décision 1997/226 du Conseil économique et social, la Classification était appliquée avec succès dans plus de 60 pays du monde entier. Un certain nombre de pays, en particulier d'Asie, avaient élaboré leurs classifications nationales (Inde, Chine, Indonésie, Malaisie, Philippines) en mettant à profit les critères tridimensionnels de la Classification. La période d'essai prévue pour l'application de la Classification aux combustibles solides et aux produits minéraux a montré que les pays n'éprouvaient pas de grandes difficultés à traduire dans les faits ladite Classification.

9. Certains pays avaient accepté la Classification, la considérant comme un mécanisme utile, et l'avaient adoptée à titre de norme nationale. D'autres pays, en particulier en Afrique, avaient encore du retard en raison de l'insuffisance de l'aide financière, mais en reconnaissaient également les avantages. Dans la région de la CEE, la Classification était largement admise alors qu'en Amérique latine davantage d'efforts devaient être faits pour la promouvoir. Le thème devait en être abordé lors du Sommet mondial pour le développement durable prévu à Johannesburg (Afrique du Sud) du 2 au 11 septembre 2002. M. Kelter a fait observer que les principes directeurs adoptés par l'Équipe spéciale à sa dernière réunion (ENERGY/2001/10 et 11) joueraient sans aucun doute un rôle utile dans l'application de la Classification. L'Équipe spéciale a fait savoir au Comité que la période d'essai avait été menée à bien.

10. Le Comité:

- i) A adopté le rapport de la réunion de l'Équipe spéciale chargée de l'application de la Classification-cadre et s'est félicité de la large application de la Classification et de sa présentation au Sommet mondial pour le développement durable;

- ii) A exprimé sa satisfaction de la précieuse contribution de l'Équipe spéciale chargée de l'application de la Classification-cadre à la promotion de l'élaboration et de la finalisation des documents de base supplémentaires concernant la Classification et à l'organisation de plusieurs séminaires régionaux dans le monde, de 1997 à 2001;
  - iii) S'est félicité de l'achèvement de la période d'essai de l'application de la Classification et a recommandé que la CEE apporte une aide accrue à cette activité dans le cadre du nouveau projet sur l'harmonisation des définitions employées dans la Classification des réserves/ressources de produits énergétiques – pétrole, gaz naturel, charbon et uranium;
  - iv) A prié le secrétariat de publier la version finale des principes directeurs (documents ENERGY/2001/10 et 11) dans toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, afin de la mettre en conformité avec la Classification).
- b) Définitions des produits énergétiques – pétrole, gaz naturel, charbon et uranium – aux fins de la classification des réserves/ressources

Documentation: ENERGY/2000/8; ENERGY/AC.4/2001/2

11. Le Président de l'Équipe spéciale chargée de l'application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les réserves/ressources, M. Dietmar Kelter, le Président du Comité et le secrétariat ont présenté les conclusions et recommandations de la réunion de l'Équipe spéciale interinstitutions tenue en juin 2001. L'objet de cette réunion était d'examiner la possibilité d'harmoniser les termes et la terminologie employés pour les différentes réserves/ressources énergétiques, dont le pétrole, le gaz naturel, le charbon et l'uranium. Cette tâche devait être menée en coopération avec d'autres institutions internationales œuvrant dans ce domaine: l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le Conseil mondial de l'énergie (CME), le Conseil des instituts minier et métallurgique (CMMI), le World Petroleum Congress et la Society of Petroleum Engineers (WPC/SPE).

12. L'Équipe spéciale interinstitutions est parvenue à la conclusion qu'il existait désormais des définitions précises et uniformes pour tous les combustibles fossiles (pétrole, gaz naturel, charbon et uranium) mais qu'elles faisaient apparaître de si grandes différences que leur harmonisation au sein d'un système uniforme ne semblait ni réaliste, ni acceptable pour l'ensemble des parties prenantes. Les participants à l'Équipe spéciale ont recommandé que soit adoptée une approche plus pratique qui consisterait à harmoniser les définitions en appliquant le système de codification de la CCNU. Les représentants de plusieurs pays ont fait observer qu'ils avaient déjà essayé d'intégrer d'autres produits énergétiques dans le système de codification de la CCNU et qu'ils n'avaient pas rencontré d'obstacles majeurs à cet égard. Toutefois, il a été admis que cette approche exigerait que l'on établisse avec soin les projets de définition afin de répartir de manière appropriée les stocks de produits pétroliers, de gaz naturel et d'uranium dans le système de codification des Nations Unies. Cet exercice nécessiterait, sans aucun doute, une démarche pluridisciplinaire.

13. Le Comité:

- i) A décidé de constituer officiellement un groupe spécial d'experts chargé de l'harmonisation de la terminologie des réserves ou ressources énergétiques, en vue d'appliquer le système de codification de la CCNU dans le respect des définitions de produit actuelles;
- ii) A recommandé que le secrétariat apporte un appui aux consultants pour élaborer la méthodologie visant à répartir différents stocks de produits dans le système de codification des Nations Unies;
- iii) A recommandé que le Groupe spécial se compose également d'experts représentant des organismes spécialisés dans les produits pétroliers, le gaz naturel, le charbon et l'uranium. Le secrétariat devrait officiellement demander à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), au World Petroleum Congress (WPC), au Conseil mondial de l'énergie (CME), à l'Agence pour l'énergie nucléaire (OCDE/AEN), à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), et au Conseil des instituts minier et métallurgique (CMMI) de désigner des représentants au Groupe spécial;
- iv) A recommandé que le secrétariat assure tous les services de conférence nécessaires, notamment l'interprétation simultanée pour les activités du Groupe, compte tenu du caractère international et de la complexité linguistique de la question.

c) Normes d'efficacité énergétique et étiquetage

14. La représentante de l'Italie, M<sup>me</sup> Milena Presutto, a exposé les activités du projet réalisé conjointement par la CEE-ONU et par le Programme SAVE de la Commission européenne sur les normes d'efficacité énergétique et l'étiquetage concernant certains appareils ménagers et appareils d'éclairage à usage domestique; ce projet a été exécuté sous le nom de SACHA 1 durant la période 1994-1997 et sous le nom de SACHA 2 durant la période 1998-2000. M<sup>me</sup> Presutto a fait observer que le rapport final du projet SACHA 2 était très détaillé et qu'il serait donc publié sous forme de livre électronique sur CD-ROM. La coopération qui s'était établie entre la CEE-ONU et la Commission européenne à l'occasion de ces deux projets devait être élargie dans le cadre du projet «Efficacité énergétique 21» en vue d'assurer l'échange des données d'expérience dégagées des réformes des politiques de l'efficacité énergétique entre les pays membres de l'Union européenne et les pays d'Europe centrale dans la phase préalable à l'adhésion à l'Union.

15. Le Comité:

- i) A pris note des importants progrès accomplis, sous les auspices du projet «Efficacité énergétique 21», dans la réalisation du projet conjoint SACHA 2 (CEE-ONU/Programme SAVE de la Commission européenne);
- ii) A exprimé sa satisfaction de l'appui au projet SACHA 2 apporté par le Comité du Programme SAVE de la Commission européenne et de l'impulsion et de l'assistance reçues d'experts de l'Italie et de l'Allemagne;

- iii) S'est félicité de la coopération fructueuse entre la CEE-ONU et le Programme SAVE de la Commission européenne dans le cadre des projets SACHA et a estimé qu'elle servirait de modèle à une collaboration analogue dans le cadre du projet «E-GRIDS» du cinquième Programme-cadre de la Commission;
- iv) S'est félicité de la publication, par la CEE-ONU, du rapport final du projet SACHA 2 «East-West Energy Efficiency Standards and Labels», sous forme de livre électronique qui renferme les vastes bases de données du projet présentées sur un CD-ROM complétant ledit rapport.

## **VII. RÉFORME DES TARIFS DE L'ÉNERGIE POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE DURABLE** (Point 5 de l'ordre du jour)

Documentation: ENERGY/2001/6

16. La présentation de ce point a donné lieu aux communications suivantes: The Evolution of Energy Prices in Hungary, M. Laszlo Molnar (Hongrie); Energy Subsidy Reform: Results of an IEA/UNEP Study, M. Mark Radka (PNUE); External Costs of Energy – from Quantification to Internalisation, M. Wolfram Krewitt (Allemagne); Starting to Internalise External Costs in the European Union, M. Domenico Rossetti di Valdalbero (Commission européenne); et Enhancing the Environment by Reforming Energy Prices, M. Martin Kloz (République tchèque). La plupart des communications (au format Power Point) présentées au titre de ce point de l'ordre du jour, peuvent être consultées sur le site Web de la CEE-ONU [www.unece.org/energy](http://www.unece.org/energy).

17. Le secrétariat a présenté un document de travail intitulé «Réforme des tarifs de l'énergie pour un développement énergétique durable» (ENERGY/2001/6) dont l'objectif était double: a) servir de toile de fond pour un échange de vues entre les délégations sur la tarification de l'énergie, les subventions et l'internalisation des effets environnementaux externes afin de promouvoir un développement énergétique durable; et b) examiner un programme de travail et des mesures de suivi pour l'équipe spéciale intergouvernementale qu'il était envisagé de créer.

18. Les problèmes de la tarification de l'énergie, des subventions et de l'internalisation des effets externes étaient des problèmes du plus grand intérêt pour les États membres de la CEE-ONU, qu'il s'agisse des pays en transition ou des pays occidentaux. Il y avait néanmoins entre les deux groupes des différences inévitables dans les priorités et les modes d'approche. La formation des prix de l'énergie était un problème urgent pour les gouvernements des pays en transition où les tarifs de l'énergie demeuraient inférieurs aux niveaux du marché et où les prix ne rendaient pas compte du coût de la production énergétique. Pour les pays occidentaux, l'internalisation des coûts environnementaux et le problème des subventions étaient de la plus haute importance. Une coopération internationale, par l'intermédiaire du Comité, pourrait aider les États membres des deux groupes de pays à mieux faire converger leurs préoccupations à long terme et les mesures pertinentes qu'ils appliquent.

19. Le Comité:

- i) A exprimé sa satisfaction du document de travail établi par le secrétariat sur le thème «Réforme des tarifs de l'énergie pour un développement énergétique durable» (ENERGY/2001/6) et du mandat proposé;

- ii) A pris note de la décision du Comité des politiques de l'environnement de créer une équipe spéciale comprenant des experts de l'élaboration des politiques de l'environnement;
- iii) S'est félicité de la création, de concert avec le Comité des politiques de l'environnement, d'une équipe spéciale (2002-2005) sur l'environnement et l'énergie, qui sera chargée d'élaborer, à l'intention des décideurs, des directives juridiquement non contraignantes en vue d'une réforme des prix de l'énergie à l'appui du développement énergétique durable;
- iv) A invité les États membres intéressés de la CEE à désigner leur représentant à l'Équipe spéciale d'ici au 31 décembre 2001;
- v) A recommandé que le secrétariat organise, dès que possible, une réunion de consultation chargée d'établir le programme final de l'Équipe spéciale et, si cela est jugé nécessaire, de désigner un coordonnateur national pour chacun des trois domaines du programme de travail;
- vi) A invité les États membres intéressés de la CEE-ONU à apporter un soutien logistique aux activités de l'Équipe spéciale pendant la durée de son mandat;
- vii) A invité les pays participants de la CEE-ONU à apporter directement un appui en espèce ou en nature aux activités de l'Équipe spéciale;
- viii) A demandé au secrétariat de rechercher les ressources extrabudgétaires nécessaires au financement des services de consultants et autres services consultatifs requis pour permettre à l'Équipe spéciale de s'acquitter de son mandat;
- ix) A invité d'autres organisations internationales, comme le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Agence internationale de l'énergie (AIE/OCDE), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à désigner des experts pour l'Équipe spéciale.

## **VIII. CONSÉQUENCES DE LA LIBÉRALISATION DES MARCHÉS EN TERMES DE SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE**

(Point 6 de l'ordre du jour)

Documentation: ENERGY/2001/7

20. Ce point a fait l'objet d'une communication du Directeur de la Division de l'énergie durable au sujet du document de travail établi par le secrétariat (ENERGY/2001/7). Les communications ci-après ont ensuite été présentées: US Energy Security and Market Reforms: Recent Experience in California, M. Thomas Sacco (États-Unis); Implications of Market Liberalisation for Energy Security, M. Matti Supponen (Commission européenne); Energy Efficiency and Energy Security in the CIS, M. Victor Dobrokhov (Fédération de Russie); World Energy Market Challenges: the Ethical Dimension, M. Jean-Romain Frisch, (Conseil mondial de l'énergie/CME); et Energy Security in the Russian Federation,

M. Boris Varnavskiy (Fédération de Russie). La plupart des communications (au format Power Point) présentées au titre de ce point de l'ordre du jour peuvent être consultées sur le site Web de la CEE-ONU [www.unece.org/energy](http://www.unece.org/energy).

21. Le Comité:

- i) A pris note avec satisfaction des communications et du débat consacrés aux préoccupations des pays membres en matière de sécurité énergétique;
- ii) A reconnu l'importance croissante du renforcement des mesures et politiques tendant à améliorer la sécurité énergétique, compte tenu en particulier des évolutions sur les marchés nouveaux et émergents et des risques associés au terrorisme;
- iii) A reconnu la nécessité de réexaminer les politiques énergétiques concernant le charbon, l'énergie nucléaire, la production locale d'énergie, les énergies nouvelles et renouvelables et les mesures environnementales, compte tenu des préoccupations croissantes suscitées par la sécurité énergétique;
- iv) A exprimé sa satisfaction de la publication par l'ONU de l'étude intitulée «Energy Efficiency and Energy Security in the CIS» (L'efficacité et la sécurité énergétiques dans la CEI) (ECE/ENERGY/44) en anglais et en russe;
- v) A demandé au secrétariat d'envisager d'organiser un séminaire sur les préoccupations suscitées par la sécurité énergétique parmi les pays de la CEI, avec la participation de toutes les parties prenantes.

**IX. INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE DURABLE**  
(Point 7 de l'ordre du jour)

Documentation: ENERGY/2001/8

22. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les communications ci-après ont été présentées au Comité: Indicators for Sustainable Energy Development, M. Ivan Vera, M. Gareguine Aslanian (AIEA); Indicators for Sustainable Energy Development, M. Anil Markandya (Banque mondiale); Eurostat Indicators for Sustainable Energy Development, M. Domenico Rossetti di Valdalbero (Commission européenne); Indicators for Sustainable Energy Development: a Tool for Policy Assessment, M. Carmen Difiglio (AIE/OCDE); et Agenda 21 and Indicators for Sustainable Energy Development, M<sup>me</sup> Kathleen Abdalla (ONU/DAES). La plupart des communications (au format Power Point) présentées au titre de ce point de l'ordre du jour peuvent être consultées sur le site Web de la CEE-ONU [www.unece.org/energy](http://www.unece.org/energy).

23. S'agissant du document de travail «Indicateurs du développement énergétique durable: un projet réalisé en collaboration» (ENERGY/2001/8), le secrétariat a présenté une communication afin d'indiquer comment étaient élaborés, de concert avec les institutions internationales partenaires, les indicateurs reflétant les trois priorités du Comité, à savoir: la réforme des politiques de tarification de l'énergie, la sécurité énergétique et l'efficacité énergétique. Cette communication évoquait la nature complémentaire des méthodes de travail appliquées par les organisations internationales participant à cette activité et les possibilités d'un suivi.

24. Le Comité:

- i) A exprimé sa satisfaction du document de travail (ENERGY/2001/6) établi par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et des communications présentées au cours de la session;
- ii) S'est félicité des progrès réalisés dans l'élaboration d'indicateurs ainsi que des méthodes de travail pluridisciplinaires et de l'approche commune adoptées par les organisations internationales participant au projet;
- iii) A noté avec satisfaction que l'étroite coopération établie dans le cadre de ce projet contribuait à éliminer les chevauchements d'activité ou les doubles emplois parmi les organismes participants;
- iv) A noté que les indicateurs ne pourraient peut-être pas s'appliquer également aux différentes situations et que chaque application devrait être soigneusement évaluée au cas par cas;
- v) A recommandé que le secrétariat étudie des modalités propres à assurer la poursuite de la coopération dans le cadre de ce projet et le développement de ses activités avec les organisations internationales partenaires, notamment: l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DAES), l'Agence internationale de l'énergie (AIE/OCDE); la Banque mondiale (BIRD), la Commission européenne (CE), l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN/OCDE), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et les États membres intéressés de la CEE;
- vi) A demandé au secrétariat de faire rapport sur les progrès accomplis au cours de sa douzième session en novembre 2002.

**X. EXAMEN DES ACTIVITÉS DES ORGANES SUBSIDIAIRES**

(Point 8 de l'ordre du jour)

- a) Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21»

Documentation: ENERGY/WP.4/2001/2

25. Le secrétariat a présenté ce point de l'ordre du jour en récapitulant les faits récents survenus dans le cadre du projet «Efficacité énergétique 21» et de ses projets sous-régionaux: le projet Fondation des Nations Unies/Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux sur les investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques (ECE-CIS-99-043), et le Réseau régional pour l'utilisation efficace de l'énergie et des ressources en eau (RENEUER).

26. La représentante de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, M<sup>me</sup> Katia Simeonova, a mentionné les évolutions les plus récentes relevées dans les modalités d'application du Protocole de Kyoto depuis les négociations conclues à la septième Conférence des Parties tenue du 29 octobre au 9 novembre 2001 à Marrakech (Maroc).

27. Le Vice-Président du Comité, M. Miles Greenbaum, a fait le point de la première Conférence internationale CEE-ONU/Ministère de l'énergie des États-Unis sur les systèmes énergétiques hybrides, qui s'est tenue les 24 et 25 mai 2001 à Newport Beach, en Californie (États-Unis). Il a fait observer que cette première conférence représentait un important succès. Une deuxième réunion, prévue les 16 et 17 avril 2002 à Charlotte, en Caroline du Nord (États-Unis), était actuellement organisée. Il a distribué aux membres du Comité des exemplaires des comptes rendus de la Conférence sous forme de CD-ROM.

28. Le Comité:

- i) A noté avec satisfaction que le projet «Efficacité énergétique 21» décrit dans le Plan pour 2002-2003 prévoyait une stratégie à l'échelle de la région permettant aux États membres de la CEE-ONU d'honorer les engagements qu'ils avaient pris dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques;
- ii) A exprimé au secrétariat sa satisfaction de constater que la Convention-cadre maintenait une étroite coopération avec le projet «Efficacité énergétique 21», notant à cet égard le caractère complémentaire de cette collaboration;
- iii) S'est félicité de l'appui apporté par le Ministère de l'énergie des États-Unis à la première Conférence internationale CEE-ONU/Ministère de l'énergie des États-Unis sur les systèmes énergétiques hybrides et des résultats obtenus dans ce contexte, et a encouragé les délégations intéressées à participer activement à la prochaine conférence prévue en 2002;
- iv) A exprimé sa satisfaction aux coordonnateurs nationaux des pays en transition et aux organismes d'appui désireux de financer le projet, de participer avec d'autres à son financement ou de verser des contributions en nature, et au secrétariat de la CEE-ONU pour ses activités de gestion et l'aide qu'il apportait aux États membres dans l'application du projet;
- v) S'est félicité en particulier de l'appui et de la participation du Gouvernement français, du Gouvernement norvégien, du Gouvernement italien et du Programme SAVE de la Commission européenne, du Ministère de l'énergie des États-Unis et du projet MUNEE de USAID et de l'Alliance to Save Energy;
- vi) S'est félicité de la contribution de l'Initiative technologie et climat de l'Agence internationale de l'énergie (AIE/OCDE) aux activités du projet «Efficacité énergétique 21» et de la coordination entre les deux organismes qui en découlaient;
- vii) A recommandé que le Bureau et le secrétariat poursuivent leurs consultations avec les organismes d'appui concernant la nature et l'étendue de la contribution de ces derniers au projet;
- viii) A accueilli avec satisfaction la nouvelle version de la proposition de descriptif du projet RENEUER (ENERGY/WP.4/2001/5), révisée pour y inclure l'utilisation rationnelle des ressources en eau;

ix) A prié le Bureau du projet «Efficacité énergétique 21» et le secrétariat d'examiner les modalités d'appui au projet RENEUER, d'établir à l'issue de cet examen la version définitive du descriptif de projet et de faire rapport au Comité de l'énergie durable, en novembre 2002, sur les progrès accomplis.

b) Groupe de travail du gaz, Groupes spéciaux d'experts correspondants et Centre du gaz

Documentation: ENERGY/WP.3/2001/2; ENERGY/WP.3/GE.1/2001/2;  
ENERGY/WP.3/GE.5/2001/2

29. Le secrétariat a rendu compte des faits récents relatifs au Groupe de travail du gaz, à ses Groupes spéciaux d'experts et au Centre du gaz. Le Comité:

- i) A pris note avec satisfaction des travaux entrepris par le Groupe de travail du gaz et par le Centre du gaz;
- ii) A exprimé sa satisfaction des nouvelles orientations et du programme de travail du Centre du gaz définis en 2000;
- iii) A encouragé les entreprises du secteur à contribuer au Fonds d'affectation spéciale du Centre.

c) Groupe spécial d'experts du charbon et de l'énergie thermique

Documentation: ENERGY/GE.1/2001/1; ENERGY/GE.1/2001/3; ENERGY/GE.1/2001/4;  
ENERGY/GE.1/2000/2

30. Le Comité a pris note des informations communiquées et a approuvé le programme de travail du Groupe spécial d'experts du charbon et de l'énergie thermique.

d) Groupe spécial d'experts sur l'extension de l'interconnexion des réseaux électriques en Europe

Documentation: ENERGY/GE.2/2001/1; ENERGY/GE.2/2000/2

31. Le Comité a pris note avec satisfaction des progrès accomplis et a approuvé les activités de son Groupe spécial d'experts sur l'extension de l'interconnexion des réseaux électriques en Europe.

**XI. SERVICES CONSULTATIFS RÉGIONAUX, Y COMPRIS LES ACTIVITÉS  
SOUS-RÉGIONALES, DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE**  
(Point 9 de l'ordre du jour)

Documentation: ENERGY/2001/13

a) Activités consultatives régionales

32. Le Comité avait reçu un rapport du Conseiller régional pour l'énergie consacré à la vaste gamme d'activités menées au titre de ce programme durant la période 2000-2001; ce rapport a

servi d'introduction aux communications de hauts fonctionnaires du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan et du Tadjikistan portant sur un voyage d'étude organisé dans le cadre du projet SPECA (Programme spécial pour les économies des pays d'Asie centrale).

33. Le Comité a pris note et s'est félicité des services consultatifs régionaux fournis au projet «Efficacité énergétique 21» et au projet relatif à l'efficacité énergétique et à la sécurité énergétique dans la CEI.

b) Projet relatif à l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources en eau en Asie centrale mis en œuvre sous les auspices du SPECA

34. Le Comité:

i) A pris note et s'est félicité des services consultatifs régionaux fournis au projet SPECA visant l'utilisation efficace de l'énergie et des ressources en eau en Asie centrale;

ii) S'est félicité de la participation active de délégations de haut niveau du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan et du Tadjikistan à la session du Comité.

c) Projets concernant l'interconnexion de réseaux électriques sous-régionaux, en cours dans le cadre de l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est (SECI)

Documentation: ENERGY/2001/14

35. Le représentant de l'ex-République yougoslave de Macédoine a fait part au Comité des faits récents survenus dans le cadre de l'Initiative régionale relative au marché de l'électricité en Europe du Sud-Est, lancée par l'Agency for International Development des États-Unis (USAID). Il a décrit les activités récentes du Groupe chargé d'exécuter, avec le soutien d'USAID, le projet SECI concernant le développement de l'interconnexion des réseaux d'électricité des pays de l'Initiative pour mieux les intégrer dans le réseau européen.

36. Le Comité a pris note avec satisfaction des travaux réalisés dans le cadre du projet SECI susmentionné et a souhaité être tenu informé des progrès obtenus en la matière.

## **XII. PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CEE DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE**

(Point 10 de l'ordre du jour)

a) Activités résultant de décisions de la Commission; activités intersectorielles, intégration d'une perspective sexospécifique et processus engagés au niveau mondial

37. Le Comité a noté avec satisfaction que les décisions récentes de la Commission et l'orientation du nouveau Comité directeur de la CEE-ONU étaient reflétées dans le programme de travail du Comité sous les éléments pertinents dudit programme.

b) Programme de travail du Comité et programme de travail de ses organes subsidiaires

Documentation: ENERGY/2001/2; ENERGY/GE.1/2000/2; ENERGY/GE.2/2000/2; ENERGY/WP.3/2001/4

38. Le Comité a examiné son programme de travail, y compris celui de ses organes subsidiaires, à partir d'une note établie par le secrétariat.

39. Le Comité a adopté son programme de travail, y compris celui de ses organes subsidiaires, tel que reproduit à l'annexe I.

c) Calendrier des réunions

Documentation: ENERGY/2001/3

40. Le Comité a approuvé le calendrier des réunions qui figure à l'annexe II.

**XIII. COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC  
D'AUTRES ORGANISMES**  
(Point 11 de l'ordre du jour)

Documentation: ENERGY/2001/4; ENERGY/2001/5

41. Le Comité a examiné, sur la base de la documentation établie par le secrétariat, ses liens de coordination et de coopération avec les autres organes subsidiaires principaux de la Commission ainsi qu'avec d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales et avec les milieux économiques.

**XIV. QUESTIONS DIVERSES**  
(Point 12 de l'ordre du jour)

42. Les actes de la première Conférence internationale CEE-ONU/Ministère de l'énergie des États-Unis sur les systèmes énergétiques hybrides, qui s'est tenue les 24 et 25 mai 2001 à Newport Beach en Californie (États-Unis), sont disponibles sur CD-ROM; on peut se les procurer en en faisant la demande au secrétariat. Il est prévu d'adresser à tous les participants à la onzième session du Comité le rapport final du projet SACHA 2 qui a été exécuté dans le cadre du Programme SAVE de la Commission européenne et du projet «Efficacité énergétique 21». Ce rapport est publié en tant que livre électronique de la CEE-ONU sous le titre «East-West Energy Efficiency Standards and Labels» avec, en complément, les vastes bases de données du projet présentées sur CD-ROM.

**XV. ADOPTION DU RAPPORT**  
(Point 13 de l'ordre du jour)

43. Le Comité a décidé que le rapport de la réunion serait rédigé en consultation avec les membres du Bureau et approuvé par le Bureau, puis diffusé aux pays.

## ANNEXE I

### PROGRAMME DE TRAVAIL 2002-2003

#### VUE D'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS

##### Éléments de programme correspondants et organes chargés de les exécuter

(C: Comité; WP.G: Groupe de travail du gaz; EE 21: Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21»; GE.C: Groupe spécial d'experts du charbon et de l'énergie thermique; GE.E: Groupe spécial d'experts sur l'extension de l'interconnexion des réseaux électriques en Europe; G.C: Centre du gaz)

#### **1. ACTIVITÉS NORMATIVES DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE, Y COMPRIS L'ÉTIQUETAGE, LES SYSTÈMES DE CLASSIFICATION ET LE CADRE JURIDIQUE ET DIRECTIF CONNEXE**

Travail à faire: Concevoir et mettre en œuvre des normes et harmoniser les législations, réglementations et politiques dans le domaine de l'énergie, afin de promouvoir une exploitation durable de l'énergie, par des activités telles que:

- Mise au point et utilisation de la Classification-cadre internationale des Nations Unies pour les réserves/ressources de combustibles solides et de produits minéraux (C);
- Harmonisation de la terminologie employée dans la classification des réserves/ressources de produits énergétiques – pétrole, gaz naturel, charbon et uranium (C);
- Élaboration de normes d'efficacité énergétique et de systèmes d'étiquetage correspondants (C, EE 21);
- Élaboration et publication d'une étude sur les normes d'efficacité énergétique et les systèmes d'étiquetage dans sept pays à économie en transition (EE 21);
- Octroi d'une assistance technique aux pays à économie en transition dans le domaine de l'élaboration de réglementations et de politiques (C).

Méthodes de travail: Exécuter les activités ci-dessus aux sessions annuelles du Comité et par le biais de groupes spéciaux d'experts, d'équipes spéciales, de conférences, de séminaires, d'ateliers, d'études spéciales et par celui des services consultatifs régionaux.

#### **2. OUVERTURE ET LIBÉRALISATION DES MARCHÉS DE L'ÉNERGIE; TARIFICATION ET SÉCURITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT**

Travail à faire: Évaluer les principaux faits nouveaux et tendances concernant la restructuration et la libéralisation des marchés de l'énergie, les difficultés et les possibilités inhérentes à l'ouverture des marchés de l'énergie, et examiner des questions liées à la mise en œuvre des

aspects réglementaires, commerciaux et techniques de la libéralisation des marchés, par des activités telles que:

- Évaluation, surveillance et échange de données d'expérience concernant l'application dans les États membres de l'UE de la Directive communautaire sur le gaz et, en particulier, son extension à d'autres pays de la CEE (G.C);
- Dialogue avec le secteur privé portant sur l'application des principes et pratiques de libéralisation du marché (C, G.C);
- Élaboration et publication de l'étude sur le rendement énergétique et la sécurité énergétique dans la CEI (C, EE 21);
- Échange de vues et études à orientation pragmatique sur les conséquences de la libéralisation du marché pour les objectifs de l'action gouvernementale, tels que sécurité énergétique et protection de l'environnement (C);
- Évaluation des perspectives du charbon et de l'électricité produite à partir du charbon dans les marchés de l'énergie libéralisés (C, GE.C);
- Missions consultatives techniques portant sur les questions réglementaires, la restructuration du secteur et la libéralisation du marché (C, G.C).

Méthodes de travail: Échange d'informations et de données d'expérience entre pays membres au cours des sessions annuelles du Comité et de ses organes subsidiaires, ainsi que par le biais d'équipes spéciales, de séminaires, d'ateliers, de missions techniques et par celui des services consultatifs régionaux, avec élaboration d'analyses.

### **3. STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES DURABLES POUR LE XXI<sup>e</sup> SIÈCLE**

Travail à faire: Promouvoir la formulation et la mise en œuvre de stratégies et de politiques pour faciliter la transition vers un avenir fondé sur une exploitation plus durable de l'énergie, et contribuer à définir une perspective régionale en vue de manifestations mondiales dans lesquelles des questions liées à l'exploitation durable de l'énergie sont examinées, par des activités telles que:

- Mise au point de directives en vue d'une réforme de la tarification de l'énergie orientée vers l'exploitation durable de l'énergie (C);
- Examen des indicateurs d'exploitation durable de l'énergie pour surveillance des résultats (C);
- Apport régional aux travaux et aux activités de la Commission du développement durable (C);
- Dialogue avec le secteur privé et les organisations non gouvernementales pour faciliter la transition vers un avenir fondé sur l'exploitation durable de l'énergie (C);

- Diffusion d'informations et fourniture d'une assistance technique aux pays à économie en transition dans le domaine de l'énergie renouvelable (C);
- Participation aux travaux entrepris à l'échelon international pour mettre au point des systèmes d'étalonnage applicables aux procédés industriels afin de promouvoir les meilleures pratiques sans danger du point de vue de l'environnement, notamment dans les pays à économie en transition (C).

Méthodes de travail: Échange de données d'expérience au cours de la session annuelle du Comité et par le biais de groupes spéciaux d'experts, d'équipes spéciales, de conférences, de séminaires, d'ateliers, d'études spéciales ainsi que des services consultatifs régionaux.

#### **4. UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE, EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE**

Travail à faire: Harmoniser et élaborer des directives et des stratégies pour améliorer l'efficacité énergétique et les économies d'énergie, et élaborer des projets visant à réduire l'écart en matière d'efficacité énergétique entre la pratique et les meilleures techniques disponibles, ainsi qu'entre les pays de la CEE, en particulier entre les pays précédemment à économie planifiée et les pays à économie de marché, par des activités telles que:

- Élaboration de directives visant à améliorer les économies d'énergie et l'efficacité énergétique, en particulier dans les pays à économie en transition (C, EE 21);
- Mise en réseau et échange d'informations, notamment par l'intermédiaire du Web (EE 21);
- Création et mise en pratique de zones de démonstration de l'efficacité énergétique dans les pays à économie en transition (EE 21);
- Renforcement des capacités institutionnelles et activités de formation portant sur la planification commerciale, l'ingénierie financière et l'élaboration de projets (EE 21);
- Aide à l'obtention de financements en faveur de projets d'efficacité énergétique (EE 21);
- Utilisation rationnelle des ressources en énergie et en eau en Asie centrale dans le cadre du Programme spécial pour les économies d'Asie centrale – SPECA (C, EE 21);
- Échange de vues et d'informations techniques sur l'efficacité des matériels et appareils à gaz (WP.G).

Méthodes de travail: Le programme sera mis en œuvre par l'intermédiaire des organismes nationaux participants, des entreprises du secteur privé, des établissements financiers internationaux, des banques commerciales, des organisations internationales, d'autres programmes d'assistance technique multilatéraux ou bilatéraux, des groupes spéciaux d'experts

et des services consultatifs régionaux, ainsi qu'au moyen de réunions, sessions de formation, ateliers, séminaires et études spéciales.

## **5. INFRASTRUCTURE ÉNERGÉTIQUE, NOTAMMENT INTERCONNEXION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DU GAZ**

Travail à faire: Encourager la modernisation, l'extension et l'interconnexion transfrontière de l'infrastructure énergétique des pays membres afin de promouvoir les échanges d'énergie, l'efficacité économique et la meilleure intégration des systèmes énergétiques dans la région de la CEE, par des activités telles que:

- Examens annuels de la situation et des perspectives des interconnexions européennes dans les domaines de l'énergie électrique et du gaz naturel (C, WP.G, GE.E);
- Assistance technique et appui en faveur de la création d'un marché régional de l'électricité et d'une meilleure intégration des réseaux électriques des pays de l'Europe du Sud-Est dans le cadre de l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est – SECI (GE.E);
- Mise à jour d'études sur le stockage souterrain de gaz, les réseaux de gaz et la carte des réserves de gaz naturel (WP.G);
- Évaluation de la faisabilité d'un programme international visant à établir, dans la région de la CEE, un corridor transfrontière pour le transport de marchandises par véhicules alimentés au gaz naturel, le «corridor bleu» (WP.G).

Méthodes de travail: Échange d'informations et de vues au cours des sessions annuelles du Comité, coordination des activités et réunions communes avec des organisations sous-régionales et par le biais de groupes spéciaux d'experts composés de représentants des parties intéressées – gouvernements, entreprises et autres organisations internationales –, ainsi que par le biais de séminaires et d'ateliers, notamment d'études spéciales.

## **6. PRODUCTION DE CHARBON ET D'ÉNERGIE THERMIQUE DANS LE CONTEXTE DE L'EXPLOITATION DURABLE DE L'ÉNERGIE**

Travail à faire: Procéder à un examen général des politiques et programmes mis en œuvre dans les États membres en vue de concrétiser la protection de l'environnement et le développement durable dans les secteurs du charbon et de l'énergie thermique et promouvoir la coopération technique entre États membres dans l'application des techniques et pratiques charbonnières non polluantes d'un bout à l'autre de la chaîne charbon-énergie, par des activités telles que:

- Évaluations périodiques de la situation et des perspectives du charbon et de l'énergie thermique (C, GE.C);
- Collecte périodique d'informations et analyses relatives à la restructuration du secteur du charbon, en particulier dans les pays à économie en transition (C, GE.C);

- Évaluation des perspectives du charbon sur un marché énergétique concurrentiel (C, GE.C);
- Diffusion d'informations sur la remise en état des sites d'extraction du charbon et sur les procédés plus respectueux de l'environnement de préparation du charbon et d'amélioration de sa qualité (GE.C);
- Évaluation, promotion et diffusion d'informations relatives à des politiques concertées et coopération pour soutenir l'emploi de techniques de combustion propre du charbon dans les chaudières de petite et moyenne tailles (GE.C);
- Diffusion d'informations pour améliorer l'efficacité thermique des grandes centrales thermiques à charbon et réduire les émissions nuisibles à l'environnement, s'agissant en particulier des pays à économie en transition (GE.C).

Méthodes de travail: Échange d'informations et de vues au cours de la session annuelle du Comité et par le biais du Groupe spécial d'experts du charbon et de l'énergie thermique, de séminaires, d'ateliers et de voyages d'études; et par celui de l'élaboration d'études, ainsi que de la présentation de monographies sur des projets qui ont été couronnés de succès.

## ANNEXE II

CALENDRIER DES RÉUNIONS DU COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE  
ET DE SES ORGANES D'EXÉCUTION

2002

**COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE**

- Comité de l'énergie durable, douzième session, 20-21 novembre, Genève
- Groupe spécial d'experts du charbon et de l'énergie thermique, cinquième session, 18-19 novembre, Genève
- Groupe spécial d'experts sur l'extension de l'interconnexion des réseaux électriques en Europe, cinquième session, 22 novembre, Genève
- Groupe spécial d'experts sur l'harmonisation de la terminologie des ressources énergétiques, 12-13 juin, Genève
- Équipe spéciale sur l'application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les réserves/ressources, 19-20 novembre, Genève
- Équipe spéciale sur l'environnement et l'énergie (réforme des prix de l'énergie), République tchèque (date et lieu à déterminer)

**COMITÉ DIRECTEUR DU PROJET «EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE 21»**

- Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21», 24-26 juin, Genève
- Groupe spécial d'experts des investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques, 25-26 mars, Genève
- Groupe spécial d'experts des investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques, 23-24 septembre, Genève

**GROUPE DE TRAVAIL DU GAZ**

- Groupe de travail du gaz, douzième session, 22-23 janvier, Genève
- Comité consultatif du Centre du gaz, 21 janvier, Genève
- Groupe spécial d'experts de l'approvisionnement et de l'utilisation du gaz, 24 janvier, Genève
- Groupe spécial d'experts des ressources en gaz naturel, 14 juin, Genève
- Septième réunion «de haut niveau» du Centre du gaz, seconde quinzaine d'avril, Budapest (Hongrie)

- Équipe spéciale sur l'application de la Directive de l'Union européenne relative au gaz (deux réunions, dates et lieux à déterminer)
- Équipe spéciale sur le transport et la tarification du gaz (GATE 2010) (deux réunions, dates et lieux à déterminer)
- Réunions du comité chargé de la base de données du Centre du gaz (deux réunions, dates et lieux à déterminer)

#### **COLLOQUES, ATELIERS ET VOYAGES D'ÉTUDE**

- Atelier sur les perspectives du charbon sur un marché énergétique concurrentiel, 27-29 mai, Budapest (Hongrie)
- Atelier sur la combustion propre du charbon dans les chaudières de petite et moyenne tailles, septembre, Brasov (Roumanie)
- Atelier sur la restructuration d'ordre réglementaire de l'industrie et la libéralisation du marché (date et lieu à déterminer), Yougoslavie

-----